

PER
P-908
EX-7
15

Vol. XI

JUIN, JUILLET, AOUT 1913

N° 10

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Couronné par l'Académie française

Organe officiel du Comité permanent du Congrès de la Langue française au Canada

SOMMAIRE

Pages

- 381—L'éducation littéraire du peuple..... JOS.-M. MELANÇON, prêtre
- 387—Le Comité permanent du Congrès de la Langue française au Canada.
- 392—L'action française en Amérique.
- 394—Deux circulaires du Comité permanent du Congrès de la Langue française au Canada.
- 396—Conversation franco-anglaise..... J.-C. CHAPAIS
- 400—Le délégué du Comité permanent du Congrès de la Langue française à Edmondton.
- 401—La Maison de mon grand-père. (1^{er} Prix, Concours de la Soc. du P. F. au Canada, 1^{ère} Section). (suite et fin)..... V.-P. JUTRAS, prêtre
- 404—Lexique canadien-français (suite)..... LE COMITÉ DU BULLETIN
- 406—Revue et Journaux... A. R.
- 408—Fautes à corriger..... LE COMITÉ DU P. F.
- 409—Table alphabétique des matières. Collège de Valleyfield.
- 414—Table des matières par noms d'auteurs.
- 416—Index alphabétique.
- 418—Index alphabétique des mots étudiés.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

Éditeur-dépositaire, à Paris: H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Malaquais.

A V I S

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième lundi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avertir le secrétaire.

Les membres de la *Société* et les abonnés du *Bulletin du Parler français au Canada* trouveront, sur la bande du *Bulletin*, la date de la prochaine échéance de leur cotisation ou de leur abonnement. Cette indication sert de quittance à ceux qui sont en règle avec l'administration et rappelle aux autres qu'ils doivent acquitter des arrérages. Cotisations et abonnements sont payables d'avance, le 1^{er} de septembre, pour les 12 mois suivants. La liste des adresses est révisée le 10 de chaque mois.

COMITÉ DU BULLETIN.

L'ÉDUCATION LITTÉRAIRE DU PEUPLE

Mémoire présenté au Congrès de la Langue Française

Donner au peuple une éducation littéraire, ce n'est pas seulement lui montrer à écrire sans faute ou à s'exprimer plus correctement qu'il ne le fait d'ordinaire, mais c'est encore lui fournir les moyens de se mettre en contact avec les œuvres des meilleurs écrivains ; c'est éveiller en son esprit le sens critique et former son goût, de façon à le rendre susceptible de distinguer entre un ouvrage qui a quelque valeur et un autre qui n'en a pas ; c'est lui enseigner les notions de style indispensables au travail de la composition.

Cette éducation est-elle possible ?

Évidemment, si l'on considère le peuple comme l'entière multitude des habitants d'un pays, sans distinction de rang, d'état ou de fortune, il est bien difficile de ne pas qualifier d'utopie le projet de donner à tous et à chacun, sans exception, une éducation littéraire appréciable. Il y aura toujours des illettrés, fort insoucieux par ailleurs de progrès intellectuel, pour qui l'étude de la littérature n'aura jamais de charme et demeurera pratiquement impossible, faute de formation préliminaire.

Pourtant, dans le peuple, je veux dire : dans cette partie de la population qui est la plus nombreuse et la moins riche, il existe certaines classes pour lesquelles l'éducation littéraire paraît facilement réalisable. Il me semble même que c'est le cas du plus grand nombre. Tous ceux que les exigences de leur condition sociale obligent à se chercher une situation dans le commerce ou l'industrie, avant qu'ils aient pu recevoir les avantages de l'instruction secondaire ; tous ceux qui, au sortir de l'école primaire, se mettent à gagner leur vie comme ils le peuvent, dans l'une ou l'autre des mille occupations que leur offre la société moderne ; tous les ouvriers, négociants, employés de bureau, de magasin ou d'usine, gens de

service, manœuvres, etc., pourraient assurément acquérir une somme de connaissances littéraires, peut-être pas très considérable, suffisante cependant pour leur permettre de goûter avec profit les chefs-d'œuvres de littérature qui sont la gloire de leur langue. Combien, en outre, pourraient devenir assez habiles dans l'art d'écrire pour être en état de rédiger avec élégance et clarté une lettre, un article de journal, un discours... !

Certes, nous comprenons qu'il ne soit pas loisible à tous de pouvoir s'approprier, dans le texte original, la pensée des auteurs grecs ou latins. C'est un privilège réservé aux savants. Mais, nous ne voyons pas pourquoi la connaissance des lettres françaises, au moins, continuerait d'être, comme par le passé, l'apanage exclusif de ceux-là seuls qui eurent l'honneur de faire leurs humanités dans une institution d'enseignement supérieur. Nous ne voyons pas ce qui empêche que l'on facilite aux pauvres, comme aux riches, le moyen de prendre part aux jouissances que procure le commerce des esprits les plus distingués de l'humanité.

Les avantages que le peuple retirerait d'une culture littéraire bien comprise sont immenses et sautent aux yeux. L'individu aussi bien que la société y trouveraient une source féconde de progrès.

S'il est vrai que l'étude des lettres, — et nous l'avons tous appris dans les manuels, — « initie au vrai humanisme, donne à l'homme ce fini, ce je ne sais quoi de distingué qui se révèle dans les créations littéraires les plus parfaites » ; s'il est vrai qu'elle « épure, embellit les plus nobles facultés de l'âme, et qu'en nous faisant admirer le beau, elle nous porte au bien », qui ne voit la place que devrait occuper la littérature dans l'enseignement populaire ? Qui n'aperçoit déjà son utilité, son importance ?

L'homme du peuple a besoin de réconfort et de délassement. Quand, après sa dure journée de travail, l'ouvrier possède enfin quelques heures de loisir, quel plus agréable, quel plus utile divertissement pourrait-il se donner que de jouir avec satisfaction du fruit de ses études littéraires ? Cicéron l'a dit : « c'est la récréation la plus digne d'un homme et d'un citoyen libre », et son aphorisme est encore applicable de nos jours.

Soit qu'il écrive pour lui-même, soit qu'il lise les plus belles pages de l'éloquence et de la poésie, rien ne saurait retenir plus fortement le travailleur dans le sentier du devoir et contre-balancer les influences malsaines qui l'attirent vers le cabaret ou la rue.

Mais, les bienfaits d'une littérature à la portée du peuple s'étendent plus loin que les individus seuls ; ils atteignent la société

tout entière. Les lettres ont des relations plus nombreuses qu'on ne se l'imagine avec les questions sociologiques.

L'expérience démontre que le peuple se laisse ordinairement guider par ce qu'on lui enseigne. Or, les enseignements qu'il reçoit, les arguments qu'on met devant ses yeux auront une action d'autant plus efficace et rapide qu'ils seront plus facilement saisis. D'autre part, il est clair que plus le peuple sera lettré, plus aussi grandira son aptitude à s'assimiler les vérités qu'on lui propose, à ne pas se laisser leurrer par les sophistes, à discuter les questions qui l'intéressent, à mettre en pratique les conseils de morale, d'économie ou d'hygiène qu'on lui prodigue. Les sociologues, dont tous les efforts peuvent se résumer dans ces trois mots d'une devise chère à nos sociétés canadiennes : « Rendre le peuple meilleur », trouveraient dans l'enseignement littéraire des classes populaires un adjuvant précieux. La littérature instruit le peuple : c'est tout dire.

A nous, surtout, Canadiens-Français, qui tenons à conserver intact le parler de nos pères, il importe, plus qu'à toute autre nation peut-être, de donner au peuple une éducation populaire vraiment sérieuse. Dans la conservation et la défense de cet héritage sacré, n'allons pas croire que le peuple n'ait pas sa part de travail. C'est un collaborateur puissant. Lorsque le peuple, ayant subi l'influence des ambiances anglaises, aura délaissé l'usage du pur français et ne s'exprimera plus qu'en un jargon où domineront le mot anglais et l'anglicisme, l'heure fatale sera proche qui verra disparaître de cette terre la langue des premiers colons. Grâce à Dieu, ce jour est loin de nous ! Mais, afin qu'il n'arrive jamais, il faut persuader au peuple qu'il doit défendre sa langue à tout prix et contre tous les obstacles. Pour cela, le devoir nous incombe de lui faire comprendre la noblesse et la beauté du français ; il faut lui en inculquer l'orgueil. Et cette œuvre éminemment patriotique et nationale, rien ne saurait mieux l'accomplir que l'enseignement populaire de la littérature.

Il faut bien l'avouer cependant, et l'enquête la plus sommaire nous le démontrerait, il en est fort peu, parmi les gens du peuple en ce pays, qui seraient en mesure de répondre aux moindres questions qu'on leur poserait sur la littérature. Le développement de nos classes populaires n'a pas été effectué à ce point de vue. Il y a évidemment pour expliquer ce manque de culture littéraire chez notre peuple des raisons très honorables et que nous sommes les premiers à reconnaître. Nous n'avons pas à les examiner ici. Qu'il nous suffise que le fait soit constaté.

Ce n'est pas que notre peuple soit réfractaire à l'étude des lettres. Au contraire : il n'en est pas qui porte plus d'attention aux choses de l'esprit ; il n'en est pas qui écoute plus religieusement une conférence ou une lecture ni qui mette plus de sentiment et de poésie dans ses chansons de terroir. Que les études littéraires abandonnent les sommets qu'elles ont occupés jusqu'à ce jour, qu'elles descendent un peu vers le peuple et le peuple se portera volontiers à leur rencontre.

Quels sont les moyens les plus propres à opérer cette amélioration ?

En premier lieu, il faut compter sur l'école primaire. L'école est le peuple de demain. C'est à l'école que le peuple doit acquérir d'une façon durable le goût du beau langage et de la forme littéraire, ainsi que l'habitude de la lecture. Si l'initiation scolaire fait défaut, le risque est grand de ne jamais pouvoir la remplacer. Dans tous les cas, c'est la plus efficace et la meilleure. L'homme se ressent toute sa vie de ses impressions premières.

Il importe donc de veiller avec grand soin à la valeur littéraire des livres d'école et à la préparation des éducateurs en vue de l'enseignement littéraire. Il importe que les programmes scolaires fassent une large part à la lecture des bons auteurs, aux exercices de style et à l'histoire de la littérature. Qu'ils parlent ou qu'ils écrivent, les enfants doivent s'accoutumer à n'employer que le mot propre et le terme français. La mise à exécution de ce dernier article serait à lui seul une excellente formation.

Les bibliothèques scolaires ont aussi une influence considérable sur la formation intellectuelle des enfants, à condition qu'on n'y admette que des livres choisis, modèles de goût et de pureté, et qu'on ne les distribue aux enfants qu'avec prudence, selon l'âge et le tempérament de chacun.

C'est donc avec plaisir que l'on constate les efforts qui se font, à l'heure actuelle, pour orienter dans un sens plus littéraire l'éducation de l'enfance ; et ce n'est pas sans raison que ce congrès s'occupe de la formation littéraire à l'école.

Après l'école, surtout au cours des premières années qui suivent, est-ce qu'il ne serait pas possible de fonder des œuvres où l'enseignement littéraire serait continué ? Ne serait-il pas avantageux de donner une tournure plus littéraire aux œuvres post-scolaires : patronages, cercles de jeunes gens et autres ? Dans les localités où ces institutions existent, ne pourrait-on pas, par exemple, organiser des conférences ou tout simplement des assemblées de lecture ? Il y a des jeunes gens qui se réunissent chaque semaine dans le but de lire ensemble quelques pages d'un auteur célèbre

dans la prose ou la poésie, et qui commentent ensuite la valeur des choses qu'ils ont entendues dans une libre discussion où chacun peut donner son appréciation. Cela ne demande guère d'efforts ni de travail préalable et c'est, par contre, aussi intéressant qu'utile. Malheureusement, ces sortes de cercles sont bien rares et ce n'est généralement pas parmi les gens du peuple qu'on les rencontre.

Le journal, le journal quotidien, avec son énorme diffusion, est en état d'accomplir une tâche immense dans l'enseignement populaire. Ils s'appellent légion ceux qui, sans ouvrir un volume par année, lisent cependant leur journal chaque soir. Le journal a la mission de les instruire. Qu'à côté du fait-divers qui n'excite que la curiosité, le lecteur trouve des conseils salutaires, des extraits d'œuvres bienfaisantes. Qu'on prêche à pleines colonnes l'amour de la langue et l'importance de sa conservation. Qu'on ne se lasse pas d'instituer des concours ; d'encourager, en les publiant, les productions populaires de quelque mérite ; de corriger sans relâche les fautes usuelles. Sous la rubrique : « Corrigeons nos fautes », certains journalistes ont fait davantage pour l'épuration de notre parler que les meilleures grammaires.

Les revues pourraient avoir une influence plus sérieuse encore ; mais, la plupart ne sont pas à la portée du peuple et ne trouvent d'accès qu'auprès des classes dirigeantes. Qui nous donnera une revue littéraire vraiment populaire, à prix modique, à tirage considérable, qui saurait s'attirer la faveur des masses en ne traitant pas de façon trop élevée les sujets qu'il leur est opportun de connaître ? Une telle revue est encore à venir.

Un autre moyen efficace d'éducation littéraire pour le peuple consiste dans la multiplication des bibliothèques. Trop souvent des pauvres, qu'un noble désir pousse à s'instruire, réclament en vain le livre dont leur louable ambition aurait besoin ! Et plus d'un serait aujourd'hui monté d'un ou de plusieurs degrés dans l'échelle sociale, s'il avait eu sous la main, à l'heure propice, le livre qui contenait les principes de son amélioration intellectuelle et morale. Multiplions les bibliothèques : pourvu qu'elles soient bonnes, elles ne seront jamais trop nombreuses. Le système de bibliothèques paroissiales fait une œuvre excellente.

Tels sont, il me semble, les principaux moyens à prendre pour propager chez le peuple l'enseignement littéraire. Il en est d'autres, sans doute, qu'il conviendrait aussi de signaler et nous serions heureux de les voir exposer. La question est assez importante pour mériter toute notre attention.

Mais, il se rencontrera peut-être des gens pour s'opposer à cet enseignement en objectant que l'immoralité semble s'accroître

chez le peuple en raison directe de son avancement littéraire. On produira des statistiques pour établir que le nombre des crimes augmente de jour en jour, en Europe, à mesure que l'instruction se répand.

La faute n'en est pas à l'instruction elle-même. La faute en est aux procédés employés à répandre l'instruction. Si l'on sème dans les classes inférieures de la société des livres malsains, des journaux sans scrupule et sans pudeur, il n'est pas étonnant que le peuple dégénère. L'instruction n'immunise pas contre le vice. C'est pourquoi, il est nécessaire que les gouvernements qui tiennent à sauvegarder la société s'appliquent à proscrire sans merci la diffusion dans le peuple des œuvres pernicieuses. Mais, l'instruction en elle-même ne peut produire que de bons résultats. « L'abus des bonnes choses dit (Marmontel), ne prouve pas qu'elles soient mauvaises. »

JOSEPH-MARIE MELANÇON, ptre.

CARNET D'UN LISEUR

M. H.-E. Holmes, avocat de Lewiston, Maine, rend hommage à nos compatriotes du Maine, dont il admire la langue. Voici ce qu'il écrit à un journal américain : « Il y en a qui se font une idée erronée du français parlé par le peuple français de Lewiston venu du Canada. Plusieurs croient que ce n'est pas réellement du français. Ils se trompent, c'est du français aussi pur que le français parlé à Paris. Il est plus pur, car c'est le même français dont la grande poésie de Corneille, Racine et Molière fut composée. J'ai entendu le jargon parlé dans les cafés et cabarets de Montmartre, et dans les rues du faubourg St-Antoine, et j'aimerais mieux que toute personne à laquelle je m'intéresse apprit à parler le français tel que parlé par les Canadiens plutôt que d'apprendre semblable « Parisian French ».

Puis il manifeste son désir de voir la haute école de Lewiston posséder des professeurs de notre parler français.

LE COMITÉ PERMANENT

DU

CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE

AU CANADA

Dans le cours du mois de mai, un grand nombre de journaux ont publié le rapport d'une entrevue que le Secrétaire de la Ligue de la Presse catholique avait sollicitée du Secrétaire général du Comité Permanent du Congrès de la Langue française. Nous devions à nos lecteurs les renseignements que contient ce rapport, et c'est pourquoi nous croyons devoir en reproduire ici le texte.

— Plusieurs désirent savoir quand paraîtra le Compte rendu du Congrès. Pouvons-nous annoncer, Monsieur le Secrétaire, que cet ouvrage sera bientôt distribué à ceux qui y ont droit ? demandait le représentant de la Ligue.

— Le Comité Permanent du Congrès, répondit M. Rivard, avait espéré donner ce compte rendu plus tôt. Mais il a fallu beaucoup de correspondance et des démarches nombreuses pour réunir tous les documents à publier, et nous sommes vus forcés de faire comme certains grands congrès européens, dont les comptes rendus ne paraissent qu'un an ou un an et demi après. Enfin, nous pouvons annoncer que l'impression est presque terminée. Les derniers « bon à tirer » ont été donnés, et il n'y a plus qu'une couple de cahiers à tirer. Nous espérons que le brochage ne prendra pas trop de temps, et dès que quelques exemplaires seront prêts, nous en commencerons la distribution ⁽¹⁾. Nous devons annoncer dans les journaux de quelle façon se fera cette distribution aux membres donateurs, bienfaiteurs et titulaires.

— Ce volume contient-il tous les travaux du Congrès ?

— Non. Nous avons d'abord cru qu'il serait possible de tout faire entrer dans un volume. Mais nous avons dû bientôt reconnaître qu'il fallait publier deux volumes. Celui dont je vous parle renfermera le compte rendu proprement dit, tous les discours prononcés dans les séances générales, les rapports des sections, et des *Echos du Congrès*. Cela forme un livre de près de 700 pages. Le deuxième volume renfermera les *Mémoires* présentés aux Sections d'étude ; l'impression en sera commencée sans retard, et nous espérons bien pouvoir le distribuer peu de temps après le premier.

— Pourriez-vous, Monsieur le Secrétaire, nous donner quelques

(1) L'ouvrage est aujourd'hui entre les mains du relieur, et nous espérons bien en commencer la distribution dès les premiers jours de juillet.

renseignements sur les initiatives prises par le Comité permanent, depuis ce Congrès ?

— Volontiers. Mais il serait un peu long de dire le détail des études qu'il a fallu faire et des travaux entrepris. Je ne peux guère que mentionner brièvement quelques-uns des projets auxquels le Comité s'est employé. Le Comité a été établi surtout pour veiller à la réalisation des vœux du Congrès. C'est un champ très vaste, d'autant plus vaste que le territoire assigné à notre action embrasse le Canada et les États-Unis. Il a fallu d'abord organiser le Comité lui-même, lui donner un règlement, trouver un mode pratique de délibération pour ses membres, tous éloignés les uns des autres, et le reste. Puis, nous avons établi des Secrétariats régionaux, qui se tiendront en relations avec le Bureau et exerceront une action commune.

— Ces Secrétariats régionaux sont-ils maintenant établis et organisés ?

— Nous avons établi des Secrétariats dans chaque diocèse de la province de Québec, dans les trois provinces acadiennes, dans l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, dans la Nouvelle-Angleterre, dans la Louisiane. Ces secrétariats ne sont cependant pas tous organisés. Mais nous espérons pouvoir bientôt les mettre à l'œuvre. Le champ qu'il faut couvrir est trop grand, et les distances trop considérables pour que tout ce rouage s'établisse et fonctionne en peu de temps. En attendant, et tout en travaillant à l'organisation, le Bureau n'a pas cessé de s'intéresser au mouvement français dans notre pays, et, autant qu'il lui a été possible, il s'est efforcé de remplir la mission que le Congrès lui a assignée.

— Puis-je vous demander si le Comité s'est occupé des difficultés scolaires dans l'Ontario ?

C'a été une de ses principales préoccupations. Après sa protestation contre le Règlement N° 17, notre Comité n'a pas cessé de se tenir en communication avec les chefs du mouvement français dans l'Ontario, et son concours leur est assuré dans la lutte qu'ils soutiennent. Chaque fois que l'occasion s'est présentée, et tout récemment encore, nous nous sommes plus à leur donner des marques de notre sympathie. Du reste, notre Secrétariat régional de l'Ontario est confié à l'Association canadienne-française d'Éducation : c'est vous dire que nous sommes bien en communion d'idée et d'action avec elle. Au syndicat des Œuvres sociales d'Ottawa, nous avons été heureux de témoigner aussi, de la manière la plus pratique à notre disposition, l'intérêt que nous portions à sa fondation du journal *le Droit*.

— Et nos compatriotes des autres provinces, le Comité permanent est-il aussi en relations avec eux ?

— Nous comptons sur nos Secrétariats régionaux pour établir et entretenir des relations suivies et pratiques. Dans cette vue, nous ne négligeons rien de ce qu'il nous est possible de faire. Le Comité a de plus pris des mesures pour envoyer une délégation aux différentes Conventions canadiennes-françaises qui se tiendront dans l'Ouest, cet été, à Edmonton, à Régina, à Saint-Boniface, de même qu'à Ottawa, et, s'il est possible, à Tignish, chez les Acadiens. De plus, le Comité, suivant un vœu du Congrès, s'est occupé de l'organisation d'un bureau d'informations pour la colonisation de l'Ouest et du Nord-Ontario. Nous comptons déjà, pour cet objet, collaborer bientôt avec la Société de Colonisation de l'Alberta et le Syndicat des Œuvres Sociales d'Ottawa.

— Le Comité a-t-il pris quelque autre initiative que vous puissiez nous communiquer ?

— Il faudrait entrer dans bien des détails. Cependant, si vous le désirez, vous pouvez noter que nous avons offert des *Prix du Parler français* dans un grand nombre de collèges, de couvents, d'académies et d'écoles du Canada et des États-Unis. Ces prix ont été acceptés avec reconnaissance, et ces jours-ci nous les expédions : en tout, huit cents médailles de bronze.

De plus, nous avons distribué dans les collèges classiques 300 exemplaires de la belle thèse de M. Zidler sur *l'Enseignement du français par le latin*. Je suis heureux aussi de mentionner que nous avons obtenu de M. L. Leau, le fondateur de *la Canadienne*, et de MM. Bloud et Gay, éditeurs à Paris, 3,000 brochures (*Lévis, Montcalm, Champlain, Québec*), pour être distribuées dans les écoles de l'Ontario et de l'Ouest, comme prix de langue française ou d'histoire du Canada. Ces brochures sont aussi expédiées, ces jours-ci, aux chefs de nos Secrétariats régionaux. Nous avons également reçu des mêmes généreux amis 17,000 cartes postales historiques canadiennes-françaises ; nous faisons mettre ces cartes par séries, qui seront pareillement distribuées, par l'entremise de nos Secrétariats, parmi tous les fervents de la cause française.

Le Comité a cru devoir prendre aussi l'initiative d'une démarche auprès des Commissions scolaires, pour assurer la réalisation du vœu émis par le Congrès, sur la proposition de M. le Sénateur Dandurand, concernant le relèvement du salaire des instituteurs et des institutrices dans notre province. Nous venons d'adresser à toutes les Commissions scolaires des lettres à ce sujet. C'est le premier mouvement qu'il fallait faire.

Une autre circulaire est aussi envoyée à toutes les Commissions scolaires pour les engager à encourager, par des prix, dans les écoles primaires, l'étude de la langue française.

Mais nous voulons, comme je vous l'ai dit il y a un instant, créer une organisation qui nous permette de faire plus et mieux. Nos ressources sont restreintes. Les deux volumes du Compte rendu, tirés à 11,000 exemplaires et donnés à tous les membres donateurs, bienfaiteurs et titulaires du Congrès, vont nous faire encourir des frais considérables ; et des fonds que le Congrès a laissés, il ne restera pas de quoi subvenir aux dépenses que nous prévoyons, et pour le Secrétariat général et pour les Secrétariats régionaux.

Nous avons donc élaboré — toujours suivant le vœu émis par le Congrès — le projet d'une coopération où pourraient entrer les Canadiens français de toutes classes et de tous moyens. Ce sera le « Ralliement français et catholique en Amérique », fondé, par le Comité permanent C. L. F., le 20 avril dernier. Le but de cette organisation sera de grouper autour des chefs des Secrétariats régionaux les ouvriers de la cause française, et aussi de fournir les fonds nécessaires, au moyen de cotisations. On pourra coopérer à l'œuvre par des cotisations telles que le *Ralliement* sera accessible à tous, suivant le vœu proposé par M. le Juge Constantineau et selon les revendications, dans le même sens, de M. le Sénateur Belcourt, de M. l'abbé Béliveau, de l'Acadie, de M. l'avocat Guillet, de la Nouvelle-Angleterre, de de maints autres orateurs du Congrès. Feront partie du « Ralliement » :

1° Des *institutions coopérantes* : contribution annuelle de \$10.00, ou souscription unique de \$200.00, payable en dix versements annuels de \$20.00 ;

2° Des *fondateurs* : cotisation annuelle de \$25.00, ou souscription unique de \$500.00, payable en dix versements (les institutions seront aussi admises à ce titre) ;

3° Des *bienfaiteurs* : cotisation annuelle de \$10.00 ;

4° Des *souscripteurs* : cotisation annuelle de \$3.00 ;

Les *institutions coopérantes*, les *fondateurs*, les *bienfaiteurs* et les *souscripteurs* seront de droit membres de la Société du Parler français au Canada, et recevront gratuitement le *Bulletin du Parler français*, organe du Comité. On se propose d'augmenter le volume de cette publication et d'en faire une revue de tout le mouvement français en Amérique. Le Comité est en négociations à ce propos avec le Bureau de la Société.

Tous ces membres du *Ralliement* recevront de plus les autres publications du Comité : « Dossiers et Archives », etc.

Et il y aura encore :

5° Les *Participants* : cotisation annuelle de \$1.00 ;

6° L'*Inscription patriotique ou le Denier de la Langue* : contribution annuelle de moins de \$1.00 et de plus de 5 sous ;

7° *Le Sou des enfants* : contribution de 1 à cinq sous par année.

Les *Participants* recevront les « Dossiers et Archives », etc. Et les noms de tous, depuis les institutions coopérantes et les fondateurs jusqu'aux inscrits au Denier de la Langue, seront publiés dans la liste d'honneur des Zélateurs de l'œuvre. Paraîtront aussi dans cette liste les noms des écoles fournissant 10 souscripteurs au Sou des enfants, et ceux des familles en fournissant 5. Les écoles fournissant 200 souscripteurs recevront la Revue.

Voilà, dans ses grandes lignes, l'organisation que nous voulons établir et qui devra répondre aux vœux du Congrès. Aussitôt que cela sera possible, nous demanderons à nos Secrétariats régionaux de se mettre à l'œuvre avec nous pour réaliser ce projet. Déjà, nous sommes assurés d'adhésions fort importantes. En France, même, quelques souscriptions, à cette fin, ont été versées. Car nous avons, à Paris, un Secrétariat très actif et qui nous rendra les plus grands services.

— Il se fait aujourd'hui, ici et là, plusieurs mouvements patriotiques, des souscriptions, etc., comme celui de Sherbrooke, comme la *Ligue des Droits du français*, comme l'Appel de Plattsburg, N. Y., comme la *Pensée française*, qui vient d'être inaugurée à Montréal. Ne craignez-vous pas que ces mouvements nuisent au vôtre ?

— Comment lui nuiraient-ils, s'ils se font pour le même but ? Comme le disait dernièrement M. Mabileau, dans la *Mutualité* : « *Organiser n'est pas centraliser* ». Et nous ne pouvons voir qu'avec la plus grande faveur toute initiative assortie au dessein que nous poursuivons. Le champ est vaste et les œuvres à entreprendre sont multiples. Plus il y aura d'ouvriers à la tâche, plus il se fera de besogne. Le Comité n'a nullement la prétention de tout faire, et il se réjouit grandement de tout ce qu'on peut exécuter en dehors de sa propre organisation. C'est ainsi que, ces jours derniers, il était heureux d'envoyer sa contribution à l'Œuvre de l'École française, de Plattsburg, N.-Y. Il veut seulement essayer de faire sa part. Mais comme son territoire est immense, il ne peut procéder avec la rapidité d'une société locale. Et c'est aussi pourquoi il voit avec plaisir naître et se développer, sur différents points, des organisations plus restreintes, qui rendront de grands services. Il ne croit pas que cela doive le détourner de ses projets ; au contraire, il y trouve un encouragement à poursuivre l'exécution de son programme. Car nous ne laissons pas de croire que le Congrès de 1912 est pour quelque chose dans cette expansion de l'action française chez nous, et que, sans lui, plus d'une œuvre heureuse n'aurait pas été entreprise.

L'ACTION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Comme il est dit dans l'entrevue, dont nous publions le rapport, du Secrétaire général du Comité permanent du Congrès de la Langue française, il se fait aujourd'hui des mouvements patriotiques consolants et qui marquent bien comme nos compatriotes entendent lutter pour la conservation de leurs droits. Aux renseignements que renferme le rapport de cette entrevue, nous aimons à ajouter quelques notes plus précises.

La *Ligue des droits du français* a été présentée à nos lecteurs par M. Pierre Homier (*Bull.* d'avril). Cette association continue avec succès l'excellente propagande qu'elle a inaugurée.

La fête dite de la *Pensée française* est l'œuvre de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal. La plus grande publicité a été donnée à ce projet patriotique, et tous nos lecteurs en connaissent les détails. Le *Sou de la Pensée française* sera, cette année, versé au fonds de défense des intérêts français dans l'Ontario.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, de son côté, ouvre une souscription publique pour venir en aide à l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario ; elle s'inscrit elle-même en tête de la liste des souscripteurs.

A Plattsburgh, on a organisé un concours pour recueillir les fonds nécessaires à la fondation d'une académie de langue française.

Congrès et conventions :

A Ottawa, du 21 au 24 juin, grand ralliement des Canadiens français, organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste et la Garde

Indépendante Champlain. On célèbre le soixantième anniversaire de la fondation de la Société nationale d'Ottawa.

A Edmonton, du 10 au 14 juin, Convention des Canadiens français de l'Alberta. Le Comité Permanent du Congrès de la Langue française y est représenté par un délégué spécial, M. Amédée Denault.

M. Denault représentait aussi le Comité Permanent aux fêtes de l'Union Saint-Joseph du Canada, à Ottawa, le 1er juin.

A Saint-Boniface, le 24 juin, Congrès des Canadiens français du Manitoba, où le Comité permanent a aussi envoyé une délégation.

A Régina, Congrès franco-canadien de la Saskatchewan, au mois d'août. Le Comité Permanent y sera aussi représenté.

A Shédiac, se prépare la Convention des Acadiens, membres de la Société l'Assomption.

Nous formons des vœux pour le succès de ces œuvres diverses, mais assorties toutes au même dessein patriotique.

A ces mouvements divers, il faudrait ajouter le *Ralliement* institué par le Comité Permanent du Congrès, et l'organisation de ses Secrétariats régionaux ; mais l'entrevue de M. Rivard en a fait connaître les grandes lignes, et nous devons en parler de nouveau à nos lecteurs, dans un prochain numéro du *Bulletin*.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française vient de couronner le dernier ouvrage de l'honorable M. Thomas Chapais. Elle a décerné au brillant l'historien du *Marquis de Montcalm* le prix Thiers.

La Société du Parler français présente au nouveau lauréat ses plus chaleureuses félicitations.

DEUX CIRCULAIRES

Au mois de mai dernier, le Comité Permanent du Congrès de la Langue française au Canada a adressé aux Commissions scolaires de la province de Québec deux circulaires, que nous reproduisons :

A Monsieur le Président
et à Messieurs les Membres
de la Commission Scolaire.

Messieurs,

Au Premier Congrès de la Langue française tenu, à Québec, au mois de juin 1912, vous vous rappelez sans doute qu'il a été question du salaire des instituteurs et des institutrices primaires dans la province de Québec. Le Congrès a exprimé l'opinion que le service de nos maîtres et de nos maîtresses d'écoles ne sont pas suffisamment rémunérés, et il a émis le vœu « qu'une campagne soit organisée par toute la Province de Québec, avec le concours du curé de chaque paroisse et du maire de la municipalité, pour le relèvement des salaires accordés aux instituteurs, et aux institutrices de nos écoles ».

Les Commissions scolaires sont trop intéressées dans cette question et elles en comprennent trop bien l'importance, pour que l'on ne s'adresse pas d'abord à elles. Les Commissions d'écoles sont les premiers à admettre que le salaire de nos instituteurs et de nos institutrices sont, dans le plus grand nombre des municipalités, trop bas, et qu'il importe, pour le bien de nos enfants, de remédier à cet état de choses.

Aussi, le Comité Permanent du Congrès de la Langue française au Canada croit-il que le meilleur moyen d'arriver à la réalisation de ce vœu est de le signaler aux Commissions scolaires elle-mêmes.

C'est pourquoi nous vous prions instamment, Messieurs les Commissaires, de délibérer sérieusement sur les mesures qu'il convient de prendre pour améliorer la condition des instituteurs et des institutrices dans votre municipalité et de relever leur salaire dans la mesure où il vous sera possible de le faire.

Si vous pouvez vous rendre à ce désir, veuillez donc nous faire connaître de quelle somme vous aurez relevé ces salaires, et nous nous ferons un devoir de publier, à votre honneur, l'initiative que vous aurez prise.

Veuillez agréer, Messieurs les Commissaires, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Le Comité Permanent du Congrès
de la Langue française au Canada,

Par son Secrétaire général,

ADJUTOR RIVARD.

A Messieurs les Commissaires d'Écoles,

Messieurs,

Avant la clôture prochaine de l'année scolaire, le Comité Permanent du Congrès de la Langue française au Canada croit qu'il lui sera permis d'appeler votre attention sur le vœu suivant, émis par le Congrès de la Langue française, au mois de juin dernier :

Attendu :

1° Que la fondation d'un Prix du Parler français serait de nature à attirer l'attention des élèves et des maîtres, ainsi que des parents, sur le soin qu'il convient d'apporter à la correction de notre langage ;

2° Que ce prix du Parler français serait un puissant moyen de contribuer à l'épuration et au perfectionnement de notre parler ;

Le Congrès émet le vœu que, dans toutes les classes de nos écoles primaires et de nos maisons d'enseignement secondaire, les municipalités scolaires ou les autorités des collèges et des couvents, suivant le cas, veuillent bien fonder, si elles ne l'ont déjà fait, un prix du Parler français pour récompenser les élèves qui, habituellement et durant le cours de l'année scolaire, se distingueront le plus par un parler correct, purgé de tout anglicisme, nettement articulé et libre de tout accent.

Nous savons quel intérêt vous prenez au progrès de l'enseignement dans votre municipalité, et avec quelle intelligence de nos véritables intérêts vous y travaillez. Vous penserez donc, avec nous, qu'il convient d'encourager tout particulièrement les élèves qui font des efforts pour parler correctement, et que c'est là un excellent moyen d'assurer la conservation de notre idiome national.

Le Comité Permanent du Congrès vous prie donc respectueusement de pourvoir, si vous ne l'avez déjà fait, et de la manière qui vous paraîtra la meilleure, à ce qu'un « prix de parler français » soit, dès cette année, décerné dans chacune des écoles de votre municipalité.

Nous espérons que notre démarche ne vous paraîtra pas inopportune, et que vous voudrez bien ainsi vous associer aux efforts que l'on fait pour le maintien et le perfectionnement de notre parler français.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Comité Permanent du Congrès
de la Langue française au Canada,

Le Secrétaire général,

ADJUTOR RIVARD.

Le Comité a déjà reçu bon nombre de réponses, et des plus intéressantes. Dans son prochain numéro, au mois de septembre, le *Bulletin* fera connaître les résultats de cette enquête sur le relèvement des salaires de nos instituteurs et institutrices.

CONVERSATION FRANCO-ANGLAISE

C'est en ma qualité de membre adhérent de la Société du Parler français au Canada que je viens offrir aujourd'hui, le présent article à mes lecteurs. J'avoue, tout de suite, qu'il est écrit sous la poussée d'une certaine irritation que tous les amis de notre belle langue française excuseront, j'en suis sûr, lorsqu'ils auront constaté, après lecture, à quelle épreuve a été soumise mon admiration pour le bon parler français, au cours de la conversation que je vais rapporter.

J'arrivais à une fabrique combinée de beurre et de fromage, dans l'une de nos belles paroisses de l'Ouest de la province de Québec. J'avais loué, au village, pour me conduire à la fabrique, un automédon de pure origine normande, ne sachant pas, me dit-il, un mot d'anglais (!) Afin de m'engager à le prendre à mon service il avait commencé par m'annoncer qu'il avait une bonne voiture, avec un top (1) et un tablier en rubber (2) en cas qu'il mouille, et qu'on ne moisirait pas dans le chemin, parce que son cheval était un bon traveleux (3), ben feedé (4) avec qui on pouvait speeder (5), que tout de même, ça prendrait un peu de temps pour faire les quatre milles à parcourir pour gagner la fabrique, vu qu'il y avait une côte ben tough (6), à monter et presque aussi rough (7), à descendre. Et, nous partîmes sur ce ton là.

Il est de fait que la côte en question était joliment rude à monter et à descendre, et nous arrivâmes un peu en retard, ce dont je voulus m'excuser auprès du fabricant. « Oh, n'en parlez pas, M. Chapais, car je suis moi-même pas mal en retard ce matin et, c'est pour cela que vous me prenez en over alls (8). Je ne fais que de finir mon beurre et je me dépêche d'ôter le plus gros autour de la baratte avec la mop (9), avant de recevoir les cans (10), qui vont bientôt commencer à arriver. »

En attendant les cans, je me mis à inspecter, d'un coup d'œil sommaire, escorté du fabricant qui était en même temps le propriétaire, le matériel de la fabrique. Mon homme commença par me faire remarquer qu'il avait acquis, au printemps, un vat (11), neuf de la contenance de 6,000 lbs., vu qu'il devait commencer à faire du fromage au 5 de juin. Cette année, il avait décidé de travailler au sink (12), dont il s'était acheté un beau modèle garni de son

rack (13), sur lequel il attira mon attention. Une chose qu'il regrettait, c'était d'avoir été forcé, l'année d'avant, de se créer d'un séparateur et de s'organiser en fabrique combinée pour faire du beurre le printemps et l'automne. Il en avait acheté un à turbine afin de se dispenser de strap (14), et pensait avoir bien fait. Il lui restait encore à décider s'il allait tester (15), ou non le lait pour payer par le gras, ses patrons étant divisés sur ce point. Il n'était dans sa fabrique que depuis l'an dernier, ayant travaillé, jusque là, à gages dans Ontario... Il avait fait un bon bargain (16), en achetant son établissement, bien qu'il eut été obligé d'avoir, tout de suite, ce printemps, un nouveau boiler (17). Lorsqu'il se mettait au fromage, il avait l'intention de chauffer le petit lait pour les patrons et voulait, pour que ça coûte moins cher, utiliser steam (18), qui s'échappe par l'exhaust (19), au moyen d'une hose (2). Il avait à me montrer un nouveau wrench (21), très puissant pour travailler les pipes (22), une belle screw-plate (23), très complète. Ce qui l'avait retardé dans son travail du matin, c'était le fait que son boy (24), s'était maladroitement ébouillanté une main en se versant dessus un dipper (25), d'eau chaude.

Il était bien fatigué, au temps de ma visite. Il n'avait pas loafé (26), depuis le printemps. Il avait eu énormément à faire pour mettre en trim (27), au dedans et au dehors, sa nouvelle propriété. J'avais dû voir, en arrivant, qu'il était en voie de remplacer une vieille clôture en cèdre par une belle clôture en wire (28), pour entourer son terrain, et de poser une double-gate (29), pour y donner accès. Puis, il lui restait à placer des screens (30), en mosquito-net (31), dans ses fenêtres. En passant, il me fit remarquer que le drum (32) de son heater (33), était faussé et tournait mal et comme nous passions à l'extrémité intérieure de la fabrique, il me fit voir qu'on était à mettre un nouveau lambris en dedans de la curing-room (34), dans laquelle on allait bientôt mettre du fromage.

Je me sentais devenir le cœur malade à l'audition de ce monologue anglo-français que j'ai eu tort d'appeler « conversation » dans le titre de cet article, car, seuls mon cocher et le fabricant en avaient fait, l'un après l'autre, les frais et je n'avais pu faire autre chose que d'écouter à mon corps défendant ce langage burlesque que j'avais fort à faire à reconstituer en bon français dans ma tête à mesure qu'on me l'y versait par les oreilles. Heureusement que le temps de commencer ma conférence arrivait et vint mettre fin à mon affliction.

J'aurais bien encore de quoi à remplir une autre page de ce baragouin innommable, mais je suppose que mes lecteurs vont avoir

maintenant assez de comparer au moyen des chiffres de référence, qui suivent chaque mot anglais ou pseudo-anglais dont est émaillé le monologue de mes deux discoureurs, avec les mots français qu'ils auraient dû employer et que je donne ici en regard des autres.

MOTS ANGLAIS MOTS FRANÇAIS

1 Top	Souffler, capote
2 Rubber	Caoutchouc
3 Traveleux	Voyageur
4 Feedé	Nourri
Speeder	Aller vite
6 Tough	Raide
7 Rough	Rude
8 Overalls	Salopette
9 Mop	Vadrouille
10 Cans	Bidons
11 Vat	Bassin
12 Sink	Égouttoir
13 Rack	Claie
14 Strap	Courroie
15 Tester	Faire l'épreuve
16. Bargain	Marché
17 Boiler	Bouilloire
18 Steam	Vapeur
19 Exhaust	Tuyau d'échappement
20 Hose	Manche, tuyau, boyau
21 Wrench	Clef
22 Pipes	Tuyaux-tubes
23 Screw-plate	Filière
24 Boy	Garçon (engagé)
25 Dipper	Écope
26 Loafer	Fainéanter
27 Trim	Bon ordre
28 Wire	Fil de fer
29 Double gate	Barrière à deux Battants
30 Screens	Écrans
31 Mosquito-net	Moustiquaire
32 Curing-room	Chambre de maturation
33 Drum	Tambour
34 Heater	Pasteurisateur

L'on entend souvent recommander à nos jeunes Canadiens-français d'apprendre l'anglais qui est, pout tout citoyen français de la province de Québec, une nécessité au point de vue des affaires. Mais, autant il importe pour nous de savoir les deux langues, française et anglaise, autant, et même plus, il nous importe de conserver bien pure notre belle langue française et de toujours l'employer, entre nous, sans jamais l'entremêler d'anglais. Je n'ai pas l'intention d'énumérer ici tous les arguments solides qui démontrant pour nous la nécessité d'en agir ainsi. Cela a été fait déjà assez souvent pour que chacun les connaisse et les comprenne.

Je ne ferai qu'une supposition, pour démontrer combien ont tort ceux des nôtres qui ne savent pas conserver leur français qui est leur langage maternel. Si au lieu de moi, le visiteur de la fabrique dont je viens de parler eut été un Français de France ignorant l'anglais, il aurait été forcé de demander à nos gens de parler français. Et, s'il eut été un Anglais ignorant le français, il aurait dû demander qu'on lui parlât anglais. Cela suffit à démontrer qu'un langage du genre de celui dont je suis à parler n'est qu'un simple baragouin qui ridiculise au dernier degré celui qui s'en sert. Sachons employer, au besoin, les deux langues, mais parlons-les en hommes qui savent ce qu'ils font en s'en servant et qui, surtout, respectent leur propre langue. C'est le moyen de se faire respecter soi-même.

Journal d'Agriculture et d'Horticulture.

J.-C. CHAPAIS.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

A sa séance du 24 mai dernier, l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut de France a décerné le Prix Michel Perret à Mgr Amédée Gosselin, recteur de l'Université Laval, pour son ouvrage *l'Instruction au Canada sous le régime français*.

Nous nous réjouissons de l'honorable distinction reçue par l'érudit historien. Son œuvre méritait ce haut témoignage.

Nous prions Mgr le Recteur, président d'honneur de notre Société, d'agréer nos vives et sincères félicitations.

LE DÉLÉGUÉ DU COMITÉ PERMANENT DU CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE À EDMONTON

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits de journaux anglais et français, où se trouve favorablement soulignée la part qu'a prise au Second Congrès de la Langue française de l'Alberta, qui s'est tenu, tout récemment, à Edmonton, M. Amédée Denault, délégué officiel du Comité permanent du Congrès de la Langue française au Canada.

Voici d'abord, comment M. Georges Pelletier, qui a représenté le *Devoir* au Congrès d'Edmonton, apprécie, dans le numéro du 17 juin de ce journal, le discours de M. Denault :

« De tournure classique, d'allures françaises, et débité sobrement, mais avec un sens exact des nuances, le discours de notre confrère Denault a plu à l'auditoire qui en a hautement exprimé sa satisfaction. « Nous sommes avec vous de cœur et d'âme et nous sommes prêts à faire, pour vous aider, tout ce qui peut être en notre pouvoir », tel est le message de la Société du Parler français que transmet aux Canadiens français d'Edmonton M. Denault, applaudi à cause de cette déclaration... Il parle de la fédération morale puissante qu'est le groupement de toutes les associations de langue française du continent nord-américain, et invite le comité du Congrès de l'Alberta à assurer ici le service du secrétariat régional de cette province... »

L'Edmonton Daily Capital du 11 courant écrit, à son tour, sur le même sujet :

« Les hôtes d'honneur, qui étaient Henri Bourassa et A. Denault, ce dernier représentant officiel de la Société du Parler français de Québec, l'association-mère, furent présentés par M. L.-A. Giroux... Dans un discours sur la langue française, M. Denault a déclaré qu'il était absolument nécessaire de maintenir au Canada l'usage général de la langue française, si l'on veut empêcher les traits distinctifs du peuple canadien-français de se perdre. Une race qui a perdu sa langue nationale, a-t-il dit, ne peut espérer vivre longtemps... Tant que l'usage de la langue française sera maintenu dans notre pays, les Canadiens-Français auront à leur disposition tout le trésor de la littérature française classique. »

L'Edmonton Daily Bulletin écrivait, à la même date :

« Conservez la langue française dans toute sa pureté ! tel est le message qu'apporte M. Denault au Congrès de la Langue française. Le discours de M. Denault était de tenue très littéraire et d'une diction excellente. Il a déclaré que le peuple canadien-français est profondément désireux de conserver sa langue nationale dans toute sa pureté, et il a affirmé que c'est là un des meilleurs moyens de bien apprécier les institutions de notre pays. Un enfant comprend mieux la religion, la politique et l'histoire de sa race lorsque celles-ci lui sont enseignées dans sa langue maternelle. Il a déclaré qu'une parfaite connaissance de leur langue nationale serait d'un grand secours aux Canadiens-Français pour apprendre la langue anglaise. »

LA MAISON

(suite)

508. **Mortier** (boîte à)
(*bwàt à mòrké*) Boîte servant à préparer le mortier.
509. **Mortoise**
(*mòrtwè:z*) Mortaise.
510. **Onglette** (à l')
(tailler en)
(à *lōglèt*) Tailler en biseau les bouts de deux pièces de bois qui se rencontrent sous un angle droit.
511. **Pas de la porte**
(*pá dla port*) Le seuil de la porte.
512. **Perdre la messe, les vêpres**
(*pard la mès, lé vè:pr*) Manquer à la messe et aux vêpres, le dimanche.
513. **Pièce sur pièce**
(*pyès su piès*) Se dit d'un bâtiment dont les murs se composent de pièces de bois équarries, et posées l'une sur l'autre.
514. **Pivot**
(*pivó*) Petite cavité pratiquée sur la sole, à l'endroit où pivote l'axe de la porte (de la remise).
515. **Planter le bouquet**
(*plâté lbukèt*) (Voir N° 5).
516. **Plonger la soupe**
(*plōjé*) Puiser la soupe du chaudron avec la cuillère à pot.
517. **Poser su l'camp**
(*pózé su lkā*) Sur le camp. (V. 466).
518. **Poutine**
(*putin*) Grande pâte étendue et disposée en forme de sac, remplie de fraises, de framboises ou de bleuets.

- On l'enveloppait dans de la toile durant la cuisson pour l'empêcher de se dénouer.
- 519. Propres pour les dimanches**
(*pròpr pur lé dimã e*)
Vêtements non détériorés que l'on peut porter convenablement pour aller à l'église.
- 520. Petit thé des bois**
(*pti té*)
Gaulthéria. Ce nom scientifique lui vient du Dr Gauthier, de Québec (*Flore canadienne*, p. 365, Provencher). Plante très commune dans nos bois, et dont la feuille infusée donne un breuvage agréable et sain.
- 521. Queue d'éronde**
(*ké d érõ:d*)
Queue d'aronde ou d'hironde: tenon dont la forme ressemble à la queue d'une hirondelle.
- 522. Resoler**
(*rsòlé*)
Poser de nouvelles soles.
- 523. Retêter la cheminée**
(*rtè:té*)
Démolir et refaire la tête de la cheminée.
- 524. Revaucher, rechevaucher**
(*rvócé*)
Chevaucher, se croiser, en parlant de deux pièces de bois : les bardeaux de la couverture *se revauchent*, parce que l'un est comme à cheval sur l'autre. (V. Imbriqué, ée. Darm.)
- 525. Riz de pate**
(*ri dpá:t*)
Bouillie saupoudrée de petits morceaux de pâte de la grosseur du riz, que l'on obtient en démêlant de la farine avec le blanc d'un œuf.
- 526. Sagamité**
(*sàgamité*)
Bouillie faite avec de la farine de blé d'inde.
- 527. Sifflette (en)**
(*siflèt*)
(Taillé) en sifflet, en biseau.
- 528. Souponne**
(*supòn*)
Soupane, espèce de potage propre à la cuisine du pays.
- 529. Surtout propre**
(*surtu pròp*)
(V. 519).
- 530. Tailler la maison**
(*táyé*)
En exécuter le dévis, préparer toutes les pièces de la charpente, les mesurer,

les couper d'une manière propre aux différentes fonctions auxquelles elles sont destinées, tailler les mortaises, les tenons, les onglets, etc.) de telle sorte que, ce travail minutieux fini, il n'y a plus que le *levage* (v. 506) à faire.

531. **Tausse**
(*tó:s*) De l'ang. toast. Rôtie.
532. **Tranches de bœuf**
(*trāe dā bēf*) Bifteck.
533. **Trécarré**
(*trékáré*) Trait carré ; au *trécarré* : à l'angle droit.
534. **Tremper la soupe**
(*trāpé*) Servir la soupe.
535. **Vole**
(*vòl*) Cri du maçon à bout de mortier pour faire venir le manœuvre qui porte l'oiseau.
536. **Y aller à tâtons**
(*y àlé à tátō*) Procéder avec tâtonnement.
537. **Aigrettes**
(*égrèt*) Déchets du broyage du lin.
538. **Veste**
(*vèst*) Gilet. Le gilet est un habit léger descendant un peu plus haut que le genou. (Voir ce mot dans Rinfret.) C'est à tort que nous employons ce mot dans cette acception : un gilet est une veste, et notre acception de *gilet* conviendrait plutôt à *veste*.
539. **A cœur d'année**
(*a kār dāné*) Durant toute l'année.

V.-P. JUTRAS, ptre.

(Fin)

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(suite)

Harnois (*hàrnwa, àrnwa*) s. m.

|| Harnais.

VX FR. *Id.*, LACURNE.

DIAL. *Id.*, Normandie, *Bull. P. N.*, 393.

FR.-CAN. Parfois, désigne seulement la selle.

Harse (*hàrs*) s. f.

|| Herse.

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER ; Poitou, FAVRE ; Centre, JAUBERT.

Harser (*hàrsé*) v. tr.

|| Herser.

DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT, LAPAIRE ; Anjou, VERRIER.

Hart-brûle (*há:r brul*) s. m.

|| Cache-tampon (jeu).

FR.-CAN. Voir *anguille-brûle*.

Hasard (*azá:r*) s. m.

|| (Le fr.-can. omet souvent l'aspiration : « Un coup d'*hasard* ».)

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

Hausse (*hó:s*) s. f.

|| Partie supérieure de la bottine, qui enveloppe la partie inférieure de la jambe ; partie du *soulier sauvage*, qui enveloppe le haut du pied.

ÉTYM. Cf. l'ang. *hose* = bas, vêtement pour les jambes, CLIFTON.

Haut (**en**) (*ã hó, ã ó*) loc. adv.

1° || A un étage supérieur d'une maison. *Ex.*: Le salon est *en haut*. — Monter *en haut*.

DIAL. *En haut*, loc. adv. prise subst. = grenier, étage supérieur:
Un en-haut, Centre, JAUBERT.

2° || En amont.

FR.-CAN. Voir *en bas*. — Le fleuve Saint-Laurent coulant vers l'est, on va *en haut*, on *monte*, quand on se dirige vers l'ouest. Les paroisses d'*en haut* = celles qui se trouvent en amont de l'endroit où l'on est. Il en est de même dans certaines localités par rapport à d'autres cours d'eaux. — Voir *haut*, s. m.

DIAL. Pour des raisons analogues, le *haut*, dans le Maine, est la région du nord, MONTESSON ; de l'ouest, dans l'Anjou, VERRIER, et en Normandie, ROBIN.

Haut (*hó, ó*) s. m.

1° || Étage supérieur d'une maison, haut de maison. *Ex.* : Louer un *haut*.

DIAL. *Haut* = appartement qui n'est pas au rez-de-chaussée, Anjou, VERRIER.

VX FR. *Haut* = étage, LA CURNE.

2° || Région en amont. *Ex.* : Le *haut* de la paroisse.—*Spéct.* : Les *hauts*, les *pays d'en haut* = l'Ottawa supérieur, le Haut-Canada, l'ouest. — Voyager *par en haut*.

FR.-CAN. Il y a le *haut du haut* et le *bas du bas*, dans un comté, une paroisse.

3° || Région éloignée du fleuve Saint-Laurent par rapport à la région plus rapprochée. *Ex.* : Les gens des *hauts*. — Je suis du *haut* de la paroisse, d'*en haut* de la paroisse.

4° || Partie d'une terre la plus éloignée du fleuve, ou du chemin de front. *Ex.* : Il est allé travailler dans le *haut* de sa terre.

Hauteur des terres (*hótà:r dé tè:r*) s. f.

|| Faîte, ligne de faite, qui détermine le partage des eaux.

FR.-CAN. On dit aussi* : les *hauteurs*.

Hâvel (*hávèl*) s. m. et f.

|| Endroit couvert pour abriter les animaux, etc. (dans les *chantiers*).

ÉTYM. Cf. ang. *hovel* = couvert pour le bétail, F. et T.

Heat (*hi:t*) s. f.

1° || Épreuve (dans les courses).

ÉTYM. Ang. *heat* = m. s.

2° || Course. *Ex.* : Je lui ai fait prendre une *heat*.

REVUES ET JOURNAUX

M. Pierre Peyret analyse, dans *la Démocratie* (34, Boul. Raspail, P. ; 9 avril), les articles, que nous avons déjà signalés, où M. J.-A. Favreau a dit qu'ils sont les dons qu'apportent à l'Amérique les Canadiens français.

Évidemment, dans cette étude que nous avons voulu résumer, dit en terminant M. Peyret, il ne s'agit pas tant de la France à proprement parler, que de quelques uns de ses enfants. N'importe, ces derniers sont si jaloux de leur titre de Français, ils se proclament si fiers d'être, comme s'exprime leur porte-parole, « les descendants en droite ligne des intrépides pionniers qui ont apporté à la Nouvelle-France (pour la transmettre religieusement à leurs fils) l'âme de la France elle-même, de ce pays du plus extrême idéalisme et du plus vif sens commun », ils appartiennent si bien, par le sang et par le cœur à la grande famille française, que c'est un peu la France toute entière qui bénéficie des éloges mérités par ses fils de là-bas.

Dans *la Canadienne* (26, rue de Grammont, P. ; avril 1913, pp. 69-70) : comptes rendus des ouvrages suivants : *La France vivante*, par Gabriel Hanotaux ; *Nord-Sud*, par René Bazin ; *Délégués canadiens-français en Angleterre*, par Georges Bellerive. — Un article de M. L. Leau sur l'œuvre de la « Société historique de Saint-Boniface ».

On doit hautement féliciter la Société historique de Saint-Boniface pour ses heureuses initiatives qui lui font grandement honneur et qui sont à l'actif de l'élément français dans l'Ouest cosmopolite.

Nous trouvons dans *le Temps* (5, rue des Italiens, P. ; 25 avril), le compte rendu d'une manifestation franco-canadienne, au Mans, sous les auspices de la Société de géographie du Mans.

L'honorable Philippe Roy, commissaire général du Canada en France, présidait. M. Montigny, préfet de la Sarthe, souhaite la bienvenue à M. Philippe Roy et à M. Gaston Deschamps, qui non moins fidèle à ses amitiés canadiennes qu'aux sympathies conquises dans la région du Maine, qui a fourni beaucoup de colons à la Nouvelle France, avait tenu à assister à cette manifestation. M. Philippe Roy prononça un discours empreint de la plus fine bonhomie. Il s'exprima avec un art, un naturel qui démontrèrent à quel point les traditions de la vieille langue française restent vivace dans les régions découvertes par Cartier et colonisées par Champlain. Le succès du commissaire général du Canada en France fut très vif.

Une conférence de M. Louis Arnould sur le Canada « pays de beauté, de richesse, de salubrité, d'hospitalité et surtout pays français dans ses moelles » suivit le discours de M. Philippe Roy. Elle fut coupée d'applaudissement chaleureux.

La Revue critique, (155, Boul. Saint-Germain, P. ; 10 mai, pp. 376-377) publie une appréciation du livre de M. Arnould. Après des éloges, qui n'ont rien de banal, le critique de la *Revue* ajoute : « Regretterons-nous seulement, ou admirerons-nous que M. Arnould use, dans cette œuvre d'intérêt national, d'une quantité effroyable d'anglicismes, et qu'il ait rapporté de là-bas une qualité de langage fort injurieuse à son talent ? »

Le *Nouvelliste* (Le Mans, 24 avril) donne une analyse de la conférence faite par M. Louis Arnould sur le Canada, à la manifestation franco-canadienne organisée le 23 avril par la Société de géographie du Mans.

Le conférencier conclut qu'il y a place au Canada pour tous les goûts et toutes les énergies. Il se défend de pousser au dépeuplement du sol français, car le paysan de chez nous, lorsqu'il saura clairement qu'il y a au bout d'une ligne de paquebots, de la belle terre gratuite, ne craindra pas d'avoir un ou deux fils de plus, comme il arrive à nos compatriotes en Algérie ; et, en rappelant que ce pays de beauté, de richesse, de salubrité, d'hospitalité, est tout français dans ses moelles, comme la plus belle de nos anciennes colonies, il y voit une preuve de l'immortelle vitalité de notre race et il le salue à ce titre avec fierté et amour.

Le Temps (5, rue des Italiens, P. ; 27 avril), après le compte rendu de la fête même, raconte (*Du Loir au Saint-Laurent*, par G. D.) qu'au programme de cette manifestation, « s'est ajoutée, dès le lendemain, par l'effet de la plus heureuse rencontre, une excursion aux confins du Maine et de l'Anjou, sur les rives du Loir, en des cantons qui ont fourni un grand nombre de colons à la Nouvelle-France », . . . et où « nos gens du Canada pourraient retrouver, à chaque pas, la plupart de leurs coutumes héréditaires et de leurs noms habituels, les racines de leur langage, les origines de leur lignée, les sources de leur gaieté. »

Dans *l'Univers* (19, rue des Saints-Pères, P. ; 30 mars), Frank des Laurentides écrit une *Lettre du Canada*, sur les Canadiens français aux États-Unis, leur nombre, leur rôle, leur attachement à la religion et à la langue des ancêtres, leur avenir.

La République (11, Boul. Montmartre, P. ; 18 avril) signale les paroles prononcées par Sir Lomer Gouin, au déjeuner de l'Institut Colonial, à Londres : l'entente cordiale anglo-française à commencé jadis dans les plaines d'Abraham.

FAUTES A CORRIGER

Locutions vicieuses	Equivalents français
Il ne <i>réalisait</i> pas sa situation...	Il ne se rendait pas compte , ou, il n'avait pas conscience de sa situation.
Je ne m' <i>en</i> rappelle pas.....	Je ne me le rappelle pas.
Examinons la question <i>sous le rapport</i> de la politique.....	Examinons la question par rapport à la politique.
Juger un livre <i>sous le point de vue</i> des idées.....	Juger un livre au point de vue.
Je suis <i>resté</i> deux ans dans cette maison.....	J'ai demeuré deux ans.
Un <i>réveil</i> -matin.....	Un réveille -matin.
Or <i>Saint</i> -Augustin a dit ceci....	Or saint Augustin...
Paroisse de <i>saint</i> Augustin.....	Paroisse de Saint -Augustin.
La maison étant <i>sans dessus-dessous</i>	La maison étant sens dessus-dessous .
Les <i>soi-disants</i> services qu'il m'a rendus.....	Les prétendus ...
Son <i>seul</i> travail suffit pour le faire vivre.....	Son travail suffit.

LE COMITÉ DU PARLER FRANÇAIS,
Collège de Valleyfield.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

	PAGES
Abbé (l') Lortie, ADJUTOR RIVARD.....	7
Abréviations.....	6
Académie (l') française et le Congrès.....	197
Acquisition (une vilaine).....	163
Action (l') française en Amérique.....	392
Age (à quel) doit commencer l'enseignement de la grammaire historique, au couvent (<i>Mémoire présenté au Congrès de la Langue française</i>), Sœur SAINTE-ANNE MARIE.....	326
Alphabet phonétique.....	5
Apôtres et défenseurs de la Langue française en Acadie (<i>Mémoire présenté au Congrès de la Langue française</i> , R. P. P.-M. DAGNAUD, C. J. M.....	190
Apôtres et défenseurs de la Langue française dans l'Ontario <i>Mémoire présenté au Congrès de la Langue française</i>), R. P. R. ROULEAU, O. P.....	150
Avenir (l') de notre parler, ADJUTOR RIVARD.....	159
Bibliographie (Voir <i>Comptes rendus</i>).	
Bulletin bibliographique (Voir <i>Comptes rendus</i>).	
Bureau de la Société du Parler français au Canada.....	164
Carnet d'un lecteur.....	223, 245, 258, 379, 386
Comité Permanent du Congrès de la Langue française au Canada.....	82
— Entrevue de Monsieur Adjutor Rivard au secrétaire de la Ligue de la Presse catholique.....	387
 Comptes rendus :	
<i>Abrégé de Botanique</i> (l'abbé V.-A. Huard), l'abbé CAMILLE ROY.....	92
<i>Abrégé de Géologie</i> (l'abbé V.-A. Huard), ADJUTOR RIVARD.....	337
<i>Abrégé de Minéralogie</i> (l'abbé V.-A. Huard), l'abbé CAMILLE ROY.....	92
<i>A la gloire du Parler de France. Souvenirs canadiens</i> (l'abbé Thellier de Poncheville), ADJUTOR RIVARD.....	255
<i>A l'ombre du Clocher</i> (Léopold Gros), l'abbé CAMILLE ROY.....	91
<i>Annales de la Société historique et archéologique de l'arrondisse- ment de Saint-Malo. Année 1911</i> , ADJUTOR RIVARD.....	258

	PAGES
<i>Au Moulin de Virelune</i> (Pierre Billaud), <i>Id.</i>	92
<i>Au travail! Par l'Education</i> (l'abbé Thellier de Poncheville), <i>Id.</i>	93
<i>Au travail — Par la Presse</i> (l'abbé Thellier de Poncheville), <i>Id.</i>	257
<i>Bibliographie linguistique de la Suisse romande</i> (Louis Gauchat et Jules Jeanjâquet, <i>Id.</i>	172
<i>Billets du Soir</i> (Albert Lozeau), <i>Id.</i>	93
<i>Chroniques</i> (Léon Lorrain), <i>Id.</i>	52
<i>Chroniques et opuscules d'autrefois</i> (Éric Dorion), <i>Id.</i>	53
<i>Conteurs français du terroir</i> , <i>Id.</i>	137
<i>Débuts d'un Evêque missionnaire</i> , <i>Id.</i>	209
<i>Délégués canadiens-français en Angleterre</i> (Georges Bellerive), <i>Id.</i>	271
<i>Douzième rapport annuel de l'Association canadienne pour l'en- rayement de la tuberculose</i> , <i>Id.</i>	373
<i>En garde!</i> (l'abbé Étienne Blanchard), <i>Id.</i>	54, 179
<i>Évangéline</i> (Pamphile Le May), l'abbé CAMILLE ROY.....	91
<i>Fleur des Ondes</i> (Gaétane de Montreuil), ADJUTOR RIVARD.....	130
<i>Guillaume d'Orange</i> (Georges Gourdon), <i>Id.</i>	245
<i>Jacques-Cartier et Samuel de Champlain</i> (Joseph Dumais), <i>Id.</i> ...	373
<i>La claire fontaine</i> (Englebert Gallèze), <i>Id.</i>	336
<i>Lacordaire, l'orateur et le moine</i> (Henri D'Arles), <i>Id.</i>	258
<i>La Défense de la Langue française</i> (Albert Dauzat), <i>Id.</i>	214
<i>La langue française</i> (Étienne Lamy), <i>Id.</i>	255
<i>La littérature française dans la Vallée d'Aoste</i> (l'abbé Auguste Petigat), <i>Id.</i>	214
<i>La lutte antialcoolique dans la province de Québec depuis 1906</i> (R. P. Hugolin), <i>Id.</i>	55
<i>La meilleure part</i> (Émile Poiteau), <i>Id.</i>	57
<i>L'Appel au Sacerdoce</i> (l'abbé Thellier de Poncheville), <i>Id.</i>	93
<i>La Renaissance de l'Orgueil français</i> (Étienne Rey), <i>Id.</i>	244
<i>La Source ignorée</i> (Émile Peyrefort), <i>Id.</i>	244
<i>La Splendeur douloureuse</i> (Henri Allorge), <i>Id.</i>	244
<i>L'autre Werther</i> (Marie Simon-Muller), <i>Id.</i>	244
<i>Le Cantique des Saisons</i> (Armand Praviel), <i>Id.</i>	377
<i>Le Citoyen</i> (l'abbé Henri Defoy), <i>Id.</i>	252
<i>L'Eglise et le travail</i> (Paul Feuillette), <i>Id.</i>	377
<i>Le Groupe français du Manitoba</i> (L.-A. Delorme), <i>Id.</i>	337
<i>Le Langage normand au début du XXe siècle</i> (R. G. de Beau- coudrey), <i>Id.</i>	137
<i>Le Monde des Vivants</i> (Jacques Debout), <i>Id.</i>	98
<i>Le Recrutement des vocations à l'enseignement bilingue dans l'On- tario</i> (R. P. J.-M.-R. Villeneuve), <i>Id.</i>	131

	PAGES
<i>Le Salpêtre et les Chutes d'eau</i> (L. de La Vallée Poussin), <i>Id.</i>	98
<i>Les Aveux d'un Terroriste</i> (Ernest Daudet), <i>Id.</i>	377
<i>Les blés mûrissent</i> (Henri Bordier), <i>Id.</i>	57
<i>Les Canadiens-français d'Ontario et la Presse</i> (R. P. Charles Charlebois), <i>Id.</i>	56
<i>Les Cantons de la province de Québec</i> (F.-X. Fafard), <i>Id.</i>	337
<i>Les Fleurs de Givre</i> (W. Chapman), <i>Id.</i>	210
<i>Les Images du Monde — I</i> (René Ghil), <i>Id.</i>	57
<i>Les Meilleures Pages. Lacordaire</i> , <i>Id.</i>	56
<i>Les Poètes de Bretagne à Louis Tiercelin</i> , <i>Id.</i>	131, 244
<i>Les six cents Prêtres martyrs des Iles de la Charente</i> (Gabriel Aubray), <i>Id.</i>	255
<i>L'Histoire sainte enseignée. Ière Partie: Les Temps primitifs</i> (l'abbé F.-A. Baillargé), <i>Id.</i>	255
<i>L'imitation espagnole en France</i> (l'abbé G. Bernard), <i>Id.</i>	256
<i>L'invincible obstacle</i> (R. P. Hugolin), <i>Id.</i>	54
<i>Louis Hébert</i> (Laure Conan), <i>Id.</i>	272
<i>Manuel des Sciences Usuelles</i> (les abbés V.-A. Huard et Henri Simard), l'abbé CAMILLE ROY	92
<i>Mignonne, allons voir si la rose</i> (Guy Delahaye), ADJUTOR RIVARD	257
<i>Monographies paroissiales</i> , <i>Id.</i>	52
<i>Mon Pays, mes Amours</i> (Alphonse Désilets), <i>Id.</i>	372
<i>Napoléon au Canada</i> (J.-Edmond Roy), <i>Id.</i>	56
<i>Nos Amis les Canadiens</i> (Louis Arnould), J.-E. PRINCE	209
<i>Précis de Géographie</i> (l'abbé Adolphe Garneau), ADJUTOR RIVARD	54
<i>Quelques Ecrivains de ce temps</i> (Émile Poiteau), l'abbé CAMILLE ROY	337
<i>Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1911-1912.</i> ADJUTOR RIVARD	213
<i>Rapport sur la croisière faite par le trois-mâts mixte « Arctic » de la Puissance du Canada dans l'archipel arctique et le détroit d'Hudson</i> (le capitaine J.-E. Bernier), <i>Id.</i>	253
<i>Rapport sur le Nivellement de précision durant la période 1904-1907</i> , <i>Id.</i>	55
<i>Réception de M. Robert de Boyer de Montégut</i> , <i>Id.</i>	98
<i>Trois villes Saintes</i> (Émile Baumann), <i>Id.</i>	57
<i>Une Croisade d'adolescents</i> (l'abbé L.-A. Groulx), <i>Id.</i>	253
<i>Valère et Narcisse, ou le Dialogue sur M. Anatole France</i> (Serge Evans), l'abbé CAMILLE ROY	371

	PAGES
<i>Vieux Papiers et vieux Souvenirs. Les Lettres de mon Grand-Père. Un magistrat d'autrefois</i> (Ch. Thellier de Poncheville)...	58
<i>Villemain</i> (G. Vauthier), ADJUTOR RIVARD.....	377
Congrès (le) de la Langue française.....	84
Critique (la) littéraire au Canada (<i>Mémoire présenté au Congrès de la Langue française</i>), l'abbé ÉMILE CHARTIER.....	306
Déclarations et Vœux du Congrès.....	23
Délégué (Le) du Comité permanent du Congrès de la Langue française au Congrès d'Edmonton.....	400
Deux circulaires du Comité permanent du Congrès de la Langue française.....	392
Discours et allocutions prononcés au Congrès de la Langue française par M. l'abbé Thellier de Poncheville.....	111
Échos du Congrès, l'abbé ANTONIO HUOT.....	17
.....	105
Écoles (les) bilingues de l'Ontario, l'abbé ANTONIO HUOT.....	69
Écoles (les) bilingues dans l'Ontario (<i>Extrait des délibérations du Bureau du Congrès de la Langue française au Canada en sa séance du 9 octobre 1912</i>).....	83
Éducation (l') littéraire du peuple (<i>Mémoire présenté au Congrès de la Langue française</i>), l'abbé J.-M. MELANÇON.....	381
Enseignement bilingue (de l') (<i>Mémoire présenté au Congrès de la Langue française</i>), l'abbé PH. PERRIER.....	181
Étude de syntaxe franco-canadienne, l'abbé A. AUBERT.....	73
Fautes à corriger, le COMIT DU BULLETIN.....	140, 180, 220, 260, 300, 340, 380, 405
Femmes (les) et les lettres françaises au Canada (<i>Mémoire présenté au Congrès de la Langue française</i>), Madame H.-D. SAINT-JACQUES.....	341
Formation (la première) du goût littéraire à l'école (<i>Mémoire présenté au Congrès de la Langue française</i>), A.-B. CHARBONNEAU.....	349
Français (le) dans les services publics dans l'Est des États-Unis (<i>Mémoire présenté au Congrès de la Langue française</i>), J.-ARTHUR FAVREAU.....	274
Français (le) et la terminologie technique des ouvrages féminins (<i>Mémoire présenté au Congrès de la Langue française</i>), GEORGINA LEFAIVRE (<i>Ginevra</i>).....	261
Français (le) et les relations sociales (<i>Mémoire présenté au Congrès de la Langue française</i>), Madame DANDURAND.....	320
Glanures, ANDRÉ BEAUMIER.....	136

	PAGES
—————, ÉMILE FAGUET.....	49
—————,	202, 259, 298, 378
Habitant (l') canadien, GUSTAVE ZIDLER.....	199
Leçon (la) des érables (<i>poésie</i>), l'abbé L.-A. GROULX.....	236
Lettres (les) françaises et nos couvents (<i>Mémoire présenté au Congrès de la Langue française</i>), LES URSULINES DE QUÉBEC.....	278
Lexique canadien-français (Voir l' <i>Index Alphabétique</i>), le COMITÉ DU BULLETIN.....	
Ligue (la) des droits du français, PIERRE HOMIER.....	301
Livres (les) (Voir <i>Comptes rendus</i>).	
Lortie (l'Abbé), ADJUTOR RIVARD.....	7
Maison (la) condamnée, ADJUTOR RIVARD.....	147
Maison (la) de mon grand-père, l'abbé V.-P. JUTRAS, 85, 124, 166, 203, 238, 289, 324, 366, 396	
Noms (les) de lieux.....	165
Nos plus belles victoires (<i>poésies</i>), GUSTAVE ZIDLER.....	61, 101
Parler et degré d'instruction des premiers colons canadiens-français (<i>Mémoire présenté au Congrès de la Langue française</i>), ADJUTOR RIVARD.....	141
Parler (notre).....	79
Questions et réponses.....	97, 135, 179
Rapport du premier concours littéraire de la Société du Parler français au Canada, l'abbé CAMILLE ROY.....	10
Revue et journaux, ADJUTOR RIVARD.....	60, 94, 132, 173, 215, 246, 295, 338, 365, 374, 403
Sarclures (Voir l' <i>Index Alphabétique</i>), le Sarcleur.....	59, 99, 139
Situation juridique de la Langue française au Manitoba (<i>Mémoire présenté au Congrès de la Langue française</i>), L.-A. PRUD'HOMME.....	224
Soirée (une) de « La Canadienne » (<i>poésie</i>), GUSTAVE ZIDLER..	221
Vagabond (le) (<i>poésie</i>), PAUL FEUILLETTE.....	273

TABLE DES MATIÈRES

PAR NOMS D'AUTEURS

	PAGES
AUBERT (l'abbé A.). Études de syntaxe franco-canadienne...	73
BEAUMIER (André). Glanures.....	136
CHARBONNEAU (A.-B.). La première formation du goût littéraire à l'école. — Mémoire présenté au Congrès de la Langue française.....	349
CHARTIER (l'abbé Émile). La critique littéraire au Canada. — Mémoire présenté au Congrès de la Langue française.....	306
— Questions et réponses.....	135
COMITÉ DU BULLETIN (Le). Fautes à Corriger. 140, 180, 220, 260, 405	
— Lexique canadien-français (Voir l' <i>Index alphabétique</i>)	
COMITÉ DU P. F. (Le) du Collège de Valleyfield. Fautes à corriger.....	300, 340, 380, 420
DAGNAUD (R. P. P.-M.). Apôtres et défenseurs de la Langue française en Acadie. — Mémoire présenté au Congrès de la Langue française.....	190
DANDURAND (Madame). Le français et les relations sociales. — Mémoire présenté au Congrès de la Langue française...	320
FAGUET (Émile). Glanures.....	49
FAVREAU (J.-ARTHUR). Le français dans les services publics dans l'Est des États-Unis. — Mémoire présenté au Congrès de la Langue française.....	274
FEUILLETTE (Paul). Le vagabond (poésie).....	273
GROULX (l'abbé L.-A.). La leçon des érables (poésie).....	236
HOMIER (Pierre). La ligue des droits du français.....	301
HUOT (l'abbé Antonio). Échos du Congrès.....	17
— Les écoles bilingues de l'Ontario.....	69
JUTRAS (l'abbé V.-P.). La Maison de mon grand-père... 85, 124, 166, 203, 238, 289, 324, 366, 396	
LEFAIVRE (Georgina). Le français et la terminologie technique des ouvrages féminins. — Mémoire présenté au Congrès de la Langue française.....	261

MELANÇON (l'abbé J.-M.). L'éducation littéraire du peuple. — Mémoire présenté au Congrès de la Langue française . . .	381
PERRIER (l'abbé Ph.). De l'enseignement bilingue. — Mémoire présenté au Congrès de la Langue française	181
PONCHEVILLE (l'abbé Thellier de). Discours et allocutions prononcés au Congrès de la Langue française	111
PRINCE (J.-E.). Comptes rendus (Voir <i>Table alphabétique des matières</i>)	
PRUD'HOMME (L.-A.). Situation juridique de la Langue française au Manitoba. — Mémoire présenté au Congrès de la Langue française	224
RIVARD (Adjutor). Comptes rendus (Voir <i>Table alphabétique des matières</i>)	
— L'abbé Lortie	7
— La maison condamnée	147
— L'avenir de notre parler	159
— Parler et degré d'instruction des premiers colons canadiens-français. — Mémoire présenté au Congrès de la Langue française	141
— Revues et journaux . . . 60, 94, 132, 173, 215, 246, 295, 338, 365, 374, 403	
ROULEAU (R. P. R.). Apôtres et défenseurs de la Langue française dans l'Ontario. — Mémoire présenté au Congrès de la Langue française	150
ROY (l'abbé Camille). Comptes rendus (Voir <i>Table alphabétique des matières</i>)	
— Rapport du premier concours littéraire de la Société du Parler français au Canada	10
SAINTE-ANNE-MARIE (Sœur). A quel âge doit commencer l'enseignement de la grammaire historique, au couvent? — Mémoire présenté au Congrès de la Langue française	326
SAINTE-JACQUES (Madame H.-D.). Les femmes et les lettres françaises au Canada. — Mémoire présenté au Congrès de la Langue française	341
URSULINES (Les) de Québec. Les lettres françaises et nos couvents. — Mémoire présenté au Congrès de la Langue française	278
ZIDLER (Gustave). L'habitant canadien	199
— Nos plus belles victoires	61, 101
— Une soirée de « La Canadienne » (<i>poésie</i>)	221

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES MOTS ÉTUDIÉS

Nota. — Les mots en caractères gras sont tirés du *Lexique canadien-français* ; *f* indique qu'un mot se trouve dans les *Fautes à corriger* ; *s*, dans les *Sarclures* ; *r*, dans les *Questions et Réponses*. Les chiffres renvoient aux pages.

- A**
accommodation, *f*, 180
à ce que, *f*, 260
à la rebours, *f*, 260
- B**
baggage car, *f*, 180
balance, *f*, 340
béloné, *f*, 380
beurrée, *f*, 260
bill, *f*, 380
blanc de billet, *f*, 260
break, *f*, 180
- C**
cadran, *f*, 260
canner, *f*, 340
cash, *f*, 380
cat-sup, *f*, 380
centin, *f*, 340
change, *f*, 300
chars, *f*, 180
cheap, *f*, 380
clair, *s*, 99
clairer, *f*, 340
complimenter, *r*, 97
concourir, *f*, 260
congrès, *r*, 97
cuir patent, *f*, 380
- D**
délivrer, *f*, 380
département, *f*, 380
de recommander, *f*, 260
des fois, *f*, 300
dipper, *f*, 340
enregistré, *f*, 180
en temps, *f*, 180
entrer, *f*, 300
express, *f*, 180
- F**
faire connection, *f*, 180
- fautif, *f*, 300
firmant, *s*, 139
flat, *f*, 140
flowerland, *s*, 59
fondre, *f*, 300
fortuné, *f*, 300
fret, *f*, 180
- G**
galogne, galagne, golo-
gne, guelogne, guela-
gne, 242
gare, *f*, 180
gin, 242
goincher, 51
grainerie, 127
grange, 51
grappins, 51
grateau, 50
gratte, 50
gratter, 50
gratter (se), 51
gratteux, 51
grattin, 51
gratton, 88
gratture, 88
grave, 88
gravelle, 89
graver, 89
gravois, 89
gravoiteux, 89
gravouiller, 89
gravouilleux, — se, 89
grébiche, 90
gredin, 90
grediner, 90
gredinerie, 90
gréement, 90
green, 127
greenback, 127
gréer, 127
grégail, 127
grélasser, 127
grêmeleux, 127
grémeneux, 127
grémille, 127
grémilleux, 128
grémillon, 128
grémir, 128
grenage, grainage, 128
grenasser, 128
grenu, grainu, 128
gresséyer, 128
gretons, 128
greune, 129
greuyau, 129
gréyer, 129
griau, 169
gribiche, 169
gribouille, 169
griche-dents, 169
gricher, 169
gricheux, 169
grichou, 170
grichu, 170
griffée, 170
griffer, 170
grigne, 170
grigner, 170
grignon, 170
grignot, 171
grignoter, 171
griguenaude, 171
grillade, 171
griller, 171
grimenaude, 171
grimper, 171
grimpeux, 171
grimpigner (se), 51
grincher, 171
grinçonner, grichon-
ner, 206
gringeux, 206
grippe, 206
gripper, 206
gripper (se), 206
grippette, 206
grippeux, 207
griser, 207
grishing-back, grish-
ing-bang, 207
griyer, 207
grob, grobbeur, 207
grobbar, 207
grobbeur, 207

- grocerie, 207
 groceur, 207
 grogneux, 208
 groseille, 208
 groseillier, 208
 grondeux, 208
 gros, 208
 gros-casque, 208
 grosseille, 208
 grosse-gorge, 208
 grotons, 241
 grubbing, 208
 guedille, guédille, 241
 guellard, 241
 guelle, 241
 guenillou, 241
 guerdin, 241
 guerdinage, 241
 guerdiner, 241
 guerdinerie, 242
 guère, 242
 guérite, 242
 guerlot, gorlot, 243
 guerlotter, gorlotter, 243
 guerlotterie, gorlotterie, 243
 guernache, 242
 guernaille, 242
 guernire, 243
 guernouille, 243
 guernouillère, 243
 guernu, 292
 guerouée, 292
 guersiller, 292
 guertons, 242
 guesser, 292
 guesseur, guesseux, 292
 guet, 292
 gueteurse, guetorse, gueterse, gateurse, 293
 guette, 293
 guetter, 293
 gueu, guieu, 293
 gueulage, 294
 gueulassage, 293
 gueule, (grand), 294
 guevale, 294
 gui, 294
 guiâ, 294
 guiâbe, 294
 guiâbement, guiâbelment, 294
 guibou, 334
 guignolée, gnignolée, ignolée, lignolée, 334
 guipon, 334
 guy, 334
- H**
- habitant, 334
- habitué, 335
 hache, 335
 hager, 335
 haguir, 335
 haguissabe, 335
 haiguir, 335
 haim, 368
 hair, 368
 hâle, 368
 hâler, 368
 hâler (sa), 368
 hand-car, 368
 hangar n bois, 369
 hanger, 369
 hansard, 369
 hante, 369
 hape-on, 369
 haquer, 369
 harbage, 369
 harbager, 369
 harbe, 369
 harber, 370
 hardes faites, 370
 hârer, 370
 hargner, 370
 harias, 370
 haridelle, 370
 harnois, 399
 harse, 399
 harser, 399
 hart-brûle, 399
 hasard, 399
 hausse, 399
 haut (en), 399
 haut, 400
 hauteur des terres, 400
 hâvel, 400
 head waiter, f, 140
 heat, 400
- I**
- imparfait, f, 260
 investir, f, 380
- J**
- jonction, f, 180
 jour (le) de l'an, r, 179
- L**
- ligne, f, 380
 littératures, s, 99
- M**
- magasiner, r, 97
 malle, f, 220
 maller, f, 220
 marchandises sèches, f, 340
- mégard, f, 260
 montrer, f, 340
- N**
- nominal, s, 99
 notifié (en parlant d'une personne), f, 220
- O**
- objecter (s'), f, 220
 opérateur, f, 180
- P**
- pamphlet, f, 140
 Parcs de champs de ba-tailles, r, 135
 pass, f, 180
 patenté, f, 380
 péril en la demeure, s, 139
 positif, f, 260
 promettre, f, 260
- Q**
- quotation, f, 260
- R**
- réaliser, f, 260
 réaliser, s, 100
 remercier pour, f, 140, 260
 roadmaster, f, 180 rug, f, 380
- S**
- satchel, f, 380
 siding, f, 180
 souffrante, f, 260
 steam-shovel, f, 180
 stock, f, 340, 380
 substituer, s, 99
 suit-case, f, 380
 switcher, f, 180
- T**
- tant qu'à, f, 260
 tapisserie, f, 340
 trouble, f, 260
 truck, r, 179
- V**
- viz., f, 140
 vollier, volier, f, 140

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES MOTS ÉTUDIÉS

Par M. l'abbé V.-P. JUTRAS. — *La Maison de mon grand-père.*

Nota. — Les chiffres ne renvoient pas aux pages du *Bulletin*, mais aux mots étudiés.

A		Butin.....	464
Accompagner le Bon Dieu.....	347	C	
A cœur d'année.....	398	Cabaneau.....	328
Agrès de la cheminée.....	449	Cadre.....	310
Aigrettes.....	398	Câline.....	465
A la brunante.....	266	Canter.....	466
Aller chercher du feu chez le voisin.	450	Carré.....	425
Appantis.....	414	Carré du four.....	430
Apporter le Bon Dieu.....	346	Carré du puits.....	445
Argent dur.....	283	Cavalier.....	357
Armise.....	416	Cave.....	388
Attisée.....	451	Catalogne.....	338
Attiser le feu.....	452	Cendrier.....	299
Attrape-à-mouches.....	342	Chambre à coucher de la grand-	
Auge-à-chandelle.....	453	chambre.....	363
B		Chambre d'en haut.....	364
Balayer la place.....	334	Chandelle de baleine.....	345
Banc à laver.....	bis 416	Chapeau-à-bec.....	468
Baratte.....	393	Chapelette.....	311
Bardeau d'autel.....	454	Charbonner (se).....	467
Barré.....	339	Chaudière-à-lait.....	399
Barrer (clôturer).....	402	Ciel de lit.....	276
Barrer la porte.....	455	Cocher.....	469
Bas-côté.....	415	Cointer.....	470
Bassin.....	270	Consommage.....	419
Bassinée.....	456	Contre-porte.....	471
Batte-feu.....	457	Correyer.....	472
Battoué.....	417	Coulouer.....	403
Bavelle (en).....	458	Coup de vent.....	349
Belluet.....	459	Courvée.....	473
Blé d'Inde.....	382	Couverture à pic.....	474
Blonde.....	358	Couvrage.....	475
Bloquer.....	460	Cramper le poêle.....	476
Bois mou.....	434	Craqué.....	368
Boisure.....	461	Craques du poêle.....	295
Boucané.....	288	Croix de saint André.....	477
Boucherie (faire).....	bis 417	Cuisine.....	312
Bouchon de la cheminée.....	462	D	
Bouchon de paille.....	463	Débouler.....	375
Bousillage des murs.....	397	Défoncée (chaise).....	369
Bras de brimbale.....	442	Dégouttière.....	478
Brassée de savon.....	418	Déligner.....	479
Brassin de beurre.....	394	Demander à loger.....	480
Brimbale.....	439	Derrière la porte de dehors.....	333
Brique de savon.....	373		

Donaison.....	281	Harnois.....	332
Donner à couvert.....	313	Hotte.....	502
E		Hottée.....	503
Eau de vaisselle.....	307	Huche.....	268
Échiquette (en).....	481	I	
Embouvetage.....	482	Insarviable.....	367
Empaillage.....	370	Inventionner (s).....	504
Encaver.....	483	J	
Enmouraché.....	360	Jaser.....	336
Envoyer quelqu'un sous le four.....	432	Jigue.....	325
Épi rouge.....	421	Jour de l'an.....	351
Épluchette.....	420	L	
Épouvantable.....	366	Larmier, larmière.....	505
Eurlouer, reloger.....	484	Lave-main.....	269
Encédage de la couverture.....	485	Laveuse.....	bis 422
Exprès (faire).....	354	Lever la maison.....	506
F		Lit de la communauté.....	275
Faire des noces.....	324	Literie.....	391
Faire l'amour.....	359	Loger quelqu'un.....	507
Faiseur de bardeaux.....	486	Loup-garou.....	387
Fanal-fanals.....	488	M	
Faneau-faneaux.....	487	Main de fer.....	443
Fendre du bois d'four.....	433	Marche te coucher sous le four.....	431
Feu (préserv.).....	398	Mardiller.....	352
Flambe.....	489	Maudite.....	267
Flamber (faire) la cheminée.....	490	Messieu du Fort.....	354
Forçant.....	395	Métier.....	277
Fort.....	354	Mettre égoutter.....	400
Fouillage de l'étoffe.....	315, 422	Mettre (se) en peine.....	265
Foulon.....	317	Miroué.....	278
Four.....	427	Mitan.....	316
Fournil.....	413	Mortier.....	396
G		Mortoise.....	396
Garni (faire du).....	491	Moulin à beurre.....	404
Gosser.....	492	Moulin à farine.....	bis 380
Goudrier.....	331	O	
Goût d'tinette.....	412	Onglette.....	396
Grand'chambre.....	337	Ormouère.....	279
Grand'demande.....	362	Ormouère-à-coin.....	280
Grand lavage.....	493	Ourdissoûé.....	372
Grand ménage.....	494	P	
Grands-pères, baignes.....	495	Paillasse du quêteux.....	384
Grand'veillée.....	356	Pain cuit sur la sole.....	436
Grément de la cheminée.....	496	Palette du poêle.....	296
Grenier.....	365	Paquet de flasse.....	381
Grenier du fournil.....	bis 423	Paquets de fugère.....	341
Grillarde de lard.....	497	Pâr à vache.....	407
Grosse étoffe.....	319	Pas de la porte.....	396
Gros tarière.....	406	Part (carré).....	424
Gueule-de-loup.....	498	Patte du poêle.....	286
Gueule du four.....	435	Peigne à démêler.....	271
H			
Habit de tous les jours.....	499		
Habit pour aller à la messe.....	500		
Hardes des dimanches.....	501		

Peigne de corne.....	272	Rouleau.....	274
Peigne fin.....	273	Rubandelle.....	377
Pelle du four.....	437		
Pendrioché.....	385	S	
Perche d'la brimbale.....	440	Sabot.....	330
Perdre la messe, les vêpres.....	396	Sac de sel.....	383
Petit thé des bois.....	397	Sagamité.....	397
Pièce sur pièce.....	391-396	Saloué.....	392
Pied d'escalier.....	326	Savate.....	329
Pilons.....	320	Savonnage.....	426
Pimbina.....	386	Savonnure.....	318
Piquet.....	401	Siau-à-baril.....	303
Pivot.....	396	Siau-à-boire.....	304
Planche à laver.....	423	Siau-à-cochon.....	305
Planches d'la laiterie.....	405	Siau bleu.....	408
Planches (être sur les).....	350	Sifflette (en).....	397
Planter le bouquette.....	396	Société (de la).....	353
Plaque du poêle.....	287	Sole du four.....	429
Plonger la soupe.....	396	Sorroit.....	428
Ploton.....	376	Soue.....	308
Poche-à-grain.....	384	Souponne.....	397
Poêle.....	285	Sour l'escalier.....	327
Poêle à deux ponts.....	291	Sous le vent.....	428
Poêle à fourneau.....	290	Su l'zinc.....	340
Poêle à trois ponts.....	292	Surtout propre.....	397
Poêle simple.....	289		
Pois pour la soupe.....	379	T	
Pontage.....	422	Tablature.....	264
Porte du poêle.....	296	Tailler la maison.....	397
Porte-ordure.....	301	Tannant.....	396
Poser su l'camp.....	396	Tas de blé.....	380
Poteau.....	441	Tasse-à-boire.....	309
Potte.....	374	Tausse.....	398
Pour tout d'bon.....	361	Terre-forte.....	398
Poutine.....	396	Terrine de fer blanc.....	410
Précautieuusement.....	353	Terrine de terre.....	409
Précautieuusement.....	343	Tinette.....	411
Propres pour les dimanches.....	397	Tirage des vaches.....	322
P'tit coffre.....	282	Tirer de l'eau.....	444
Ptite porte du poêle.....	297	Tirer d'leau aux vaches.....	448
Puits boisé.....	446	Tirer une touche.....	323
Puits pierroté.....	447	Tisonnier.....	300
		Tour (faire un).....	355
Q		Train.....	321
Quart.....	378	Tranches de bœuf.....	398
Queue d'éronde.....	397	Travaillé.....	339
		Travailler au métier.....	314
R		Trécarré.....	398
Racaille.....	371	Tremper la soupe.....	398
Rameaux.....	344	Tricotage.....	335
Ravalement.....	399	Trou des chats.....	389
Resoler.....	397	Tuyau.....	298
Retêter la cheminée.....	397		
Revaucher, revevaucher.....	397	V	
Revenants.....	387	Veste.....	398
Rhum.....	284	Vole.....	398
Rigodon.....	325		
Rimeur.....	294	Y	
Riz de pâte.....	397	Y aller à tâtons.....	398
Rouâpe.....	438		
Rouette.....	302		

Le Mois littéraire et pittoresque, Paris, rue Bayard, 5. Abonnement : 14 francs.

• * *

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Saint-Simon, 5. Partie litt., 16 fr. ; Partie techn., 11 fr. ; les deux parties réunies, 22 fr.

* * *

Le Courrier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30 ; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues : 3 fr. 50.

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement : Canada et États-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$10.00 pour les membres bienfaiteurs ; \$2.00 pour les membres titulaires ; \$1.00 [Étranger : 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1^{er} septembre ; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1^{er} février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Les dix premiers volumes du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume : \$3.00 ; le premier et le troisième volume ne se vendent que dans la série complète des dix années du BULLETIN, dont le prix est de \$30.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(N° 236, Casier)

QUÉBEC